

~~~~~

le - 9 OCT. 2015

SÉANCE DU 05 OCTOBRE 2015

SOUS-PRÉFECTURE  
OLORON STE MARIE

~~~~~

Présents :

M. Hervé LUCBEREILH, Maire, Président,  
M. Daniel LACRAMPE, M. Gérard ROSENTHAL, Mme Maylis DEL PIANTA,  
Mme Dominique FOIX, M. Pierre SERENA, M. Jean-Jacques DALL'ACQUA,  
Mme Rosine CARDON, Mme Denise MICHAUT, M. Clément SERVAT, Adjoint,  
Mme Henriette BONNET, Mme Maïté POTIN, Monsieur André LABARTHE,  
Monsieur Michel ADAM, Mme Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES,  
Monsieur Jacques NAYA, Mme Patricia PROHASKA, Monsieur André VIGNOT,  
Mme Carine NAVARRO, Monsieur David CORBIN, Mme Ing-On TORCAL,  
Monsieur Francis MARQUES, Monsieur Bernard UTHURRY,  
Mme Marie-Lyse GASTON, Monsieur Jean-Etienne GAILLAT,  
Mme Aurélie GIRAUDON, Monsieur Robert BAREILLE, Mme Anne BARBET,  
Monsieur Jean-Pierre ARANJO, Monsieur Patrick MAILLET.

Délégations de vote :

Monsieur Didier CASTERES donne pouvoir à Monsieur Daniel LACRAMPE,  
Madame Araceli ETCHENIQUE donne pouvoir à Monsieur Gérard ROSENTHAL,  
Madame Valérie SARTOLOU donne pouvoir à Madame Henriette BONNET.

~~~~~

**21 - CONSEILS D'EXPLOITATION DES REGIES AUTONOMES DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT : NOMINATION D'UN MEMBRE**

Monsieur Pierre SERENA expose que, le 17 juin 2015, votre Assemblée a nommé les membres des conseils d'exploitation des régies de l'eau potable et de l'assainissement, sur proposition de Monsieur le Maire.

Suite à la démission de Mme Véronique Pebeyre de son poste de conseillère municipale, il convient de procéder à son remplacement, conformément aux dispositions prévues dans les statuts des régies votés le 16 décembre 2014.

Monsieur le Maire propose de désigner M. Patrick Maillet à ce poste.

Ouï cet exposé, le **CONSEIL MUNICIPAL**, à l'unanimité,

- **NOMME** aux conseils d'exploitation des régies de l'eau potable et de l'assainissement M. Patrick Maillet en remplacement de Mme Véronique Pebeyre.

Ainsi délibéré à OLORON-Ste-MARIE, ledit jour 05 octobre 2015.

Suivent les signatures.-

AFFICHE LE 10/ 10/ 2015



LE MAIRE,

Hervé LUCBEREILH

